



L'an deux mille vingt-six le 7 du mois de mai s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 29 avril 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – Mme DOYEN Audrey – M. LEMOINE Anthony
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie - Mme
MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique Mme
MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe – Mme MILLET Prisca – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique - M.
GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny -M. BOUCHEZ Hubert
M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE
Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François –
M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe - M. GUILLAUME Geoffrey
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme GEHLFUSS Virginie - M. MICHEL Olivier – Mme
DEGUILI Sabine – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – M.
CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Alain – M. LOUIS Didier

Procurations : Mme RAMPON Catherine à M. CHANE Alain – M. IOHNER Christophe à Mme MARCHAL Astrid

Excusé(s) : M. GRANDADAM Daniel -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 51

Pouvoirs : 2

Excusés : 1

Votants : 53

Date d'affichage : 13 mai

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

ASSAINISSEMENT

09_05_2026

Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation de prestations d'hydrocurage des réseaux, des ouvrages d'assainissement, des fosses septiques et des avaloirs

Philippe VOINSON, vice-président à l'eau et à l'assainissement, rappelle que les travaux d'entretien des ouvrages et réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont confiés à un prestataire de service.

Il souligne que ce marché arrivant à son terme, et afin d'assurer la continuité de ce service, il propose de relancer un accord cadre pour une période de 4 ans.

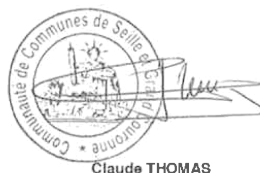
Considérant le montant prévisionnel de ces prestations de service estimées entre 100 000€HT/an et 250 000€HT/an soit 400 000 € à 1 000 000 € HT pour la durée du marché.

Philippe VOINSON propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation de prestations d'hydrocurage des réseaux, des ouvrages d'assainissement, des fosses septiques et des avaloirs, et demande à l'assemblée communautaire :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché formalisé « appel d'offres ouvert »,
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché,
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à la passation et à l'attribution du marché sur décision de la Commission d'Appel d'Offres.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions,
- **Autorise** le Président à organiser et à lancer l'accord cadre en procédure formalisée pour les prestations d'hydrocurage des réseaux, des ouvrages d'assainissement, des fosses septiques et avaloirs sur le territoire de la Communauté de Communes,
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché,
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à la passation et à l'attribution et l'exécution du marché sur décision de la Commission d'Appel d'Offres.



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.05.13 08:33:28 +0200
Ref:10994958-16576912-1-D
Signature numérique
le Président